



Demande de situation par rapport a mon mari et nos maisons

Par **corinnejohn**, le **27/05/2015** à **07:25**

bonjour je viens ver vous car je me pose des questions nous avons deux maisons en commun dont une en sci qui est en crédit , l autre maison qui n a plus de crédit mon mari vie dedans et refuse de payer la moiter du crédit sci me dit que si je refuse de payer sa part de crédit de la sci je n est qu'a partir de la maison es ce légal. il ma dit que je pouvais me mettre locataire avec mon compagnon de la maison qui est en sci en étant toujours marier il ne supporte pas de voir mon compagnon il viens chez moi a l improviste le jour comme la nuit et surveille qui j ai chez moi qu'es ce que je doit faire? peut on divorcer sans faire la séparation des bien car je n est pas les finance pour payer les 20000 pour les impôts et monsieur refuse de payer quoi que ce soit ? je vous en remercie d avance